

Deux mois plus tard, en mars 1989, la société-mère montréalaise de Bell Canada, BCE Inc., propose à la Corporation Financière Power 547 millions de dollars pour ses actions du Montréal Trust. Cette offre est acceptée, en grande partie parce que la Financière Power doute depuis quelque temps de l'aptitude d'une entreprise de dépôt de taille moyenne, telle que le Montréal Trust, à résister à long terme à la concurrence des énormes banques à charte canadiennes.

En 1989, Robert Gratton, qui était jusque-là président du conseil, président et chef de la direction du Montréal Trust, entre au service de la Financière Power et en assume la présidence. Il en devient le chef de la direction en 1990. De 1982 à 1989, M. Gratton avait piloté le Montréal Trust à travers une période de forte croissance et d'amélioration sensible de ses résultats financiers.

La part du groupe Power dans la plus-value avant impôt réalisée sur ces deux opérations dépasse un milliard de dollars et Power Corporation elle-même peut clore la décennie en déclarant un dividende extraordinaire de 1 \$ par action en faveur des porteurs de ses actions privilégiées participantes et de ses actions comportant droit de vote limité (les anciennes actions ordinaires).

À l'arrivée des années 1990, Power Corporation n'a aucune dette et dispose d'abondantes liquidités; elle est prête à saisir de nouvelles occasions mais n'est pas pressée de le faire. « Nous avons étudié diverses propositions, annonce-t-elle en mars 1990, mais la conjoncture économique est actuellement si imprévisible que nous préférons ne pas engager des sommes importantes à long terme. Nous avons placé nos fonds excédentaires en instruments du marché monétaire, libellés surtout en dollars canadiens et américains. »

Cette prudence ne l'empêche pas de prendre des initiatives importantes. En Europe, elle accroît encore sa participation dans Pargesa par l'entremise de la Financière Power; en 1990, celle-ci détient 23 % du capital participant et des droits de vote dans Pargesa qui, avec le Groupe Bruxelles Lambert (GBL), une société affiliée, a des positions importantes dans quelque seize grandes entreprises européennes de services financiers, de production industrielle, d'énergie et de communications. Ses participations dans six institutions financières différentes représentent 55 % de sa valeur patrimoniale nette. En août 1990, la Financière Power et le groupe Frère-Bourgeois, actionnaires à parts égales de Pargesa, officialisent la mise en commun de leurs intérêts en cédant leurs actions respectives de Pargesa à Parjointco N.V., une nouvelle société détenue par moitié; cette entente historique d'une durée initiale de dix ans sera ultérieurement prorogée jusqu'à la fin de 2014.

Sous l'impulsion commune de la Financière Power et du groupe Frère-Bourgeois, la stratégie appliquée en Europe par Pargesa dans les années 1990 a reflété celle de Power au Canada vingt ans



Robert Gratton,  
Président et chef  
de la direction d  
Corporation  
Financière Powe